



**« Redynamiser le multilatéralisme et la coopération mondiale
pour un monde post-Covid plus inclusif et plus vert
comme levier pour renforcer les relations Turquie - France – UE »**

Louis Callonnec

Etudiant au Collège universitaire - Campus de Reims de Sciences Po

« Nous sommes un monde en morceaux. Nous devons être un monde en paix », constatait en 2017 le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, se lamentant du recul du multilatéralisme dans le concert des Nations. L'impéritie onusienne dans les conflits syrien, yéménite, libyen ou congolais témoignait d'un essoufflement de la dynamique multilatéraliste, héritage d'une longue tradition diplomatique, des traités de Westphalie à la création de l'ONU en passant par la fondation de la Société des Nations wilsonienne. Quatre ans après la déclaration de M. Guterres, alors que de nombreuses régions du monde peinent à sortir de la crise sanitaire qui a déferlé sur le globe, le multilatéralisme semble une appartenir au « monde d'avant ». Un symbole éloquent de cette défaite de la coopération internationale est le détournement des cargaisons de masques chirurgicaux sur le tarmac des aéroports chinois, au plus fort de la crise : les pays les plus offrants s'arrogeaient la commande de masques des autres pays, dans une surenchère égoïste. Il est toutefois permis d'espérer : la commande de vaccins conjointe des Etats de l'UE prouve la résilience de l'unité, puisque certains pays européens ont préféré renoncer à une partie des doses qu'ils auraient pu commander, afin que toute l'Europe soit traitée sur un pied d'égalité. Comme toute crise, la pandémie actuelle incite au repli sur soi et à la concurrence entre les Nations. Mais comme le montre l'exemple européen, cette vaine et stérile dynamique n'est pas inéluctable. La fin de la pandémie, qui de jour en jour semble se rapprocher, ne doit donc pas être interprétée comme l'entérinement de la défaite du multilatéralisme ; elle doit, au contraire, être vue comme une « page blanche » selon l'expression du sociologue et politologue Jean Viard¹, comme l'opportunité de donner un nouveau souffle au multilatéralisme.

Le cas du triptyque Turquie-France-UE est caractéristique de l'essoufflement actuel du multilatéralisme : le ressentiment, les bras-de-fer diplomatiques, la méfiance ont peu à peu investi cette relation triangulaire, éclipsant au passage la coopération et la compréhension mutuelle. Les tensions profondes et les points de divergence nombreux, qu'ils soient récents ou hérités d'une histoire parfois pluriséculaire. Mais des objectifs communs peuvent tout de même être dégagés de cette relation amère : chacun des acteurs a tout intérêt à renforcer l'inclusivité et à soutenir l'écologie, à la faveur de la relance post-Covid. Comment, dès lors, donner un nouveau souffle au multilatéralisme et à la coopération pour faire émerger un monde post-Covid plus inclusif et plus écologique, levier d'un renforcement de la relation entre la France, la Turquie et l'UE ? En d'autres termes, comment faire du « monde post-Covid » une opportunité de faire gagner ce qui nous rassemble, alors même que les tensions sont nombreuses ?

I- Identifier les sources de tension dans la relation triangulaire Turquie-France-UE.

Les sources de tension sont légion au sein de la relation triangulaire Turquie-France-UE. Pour rétablir le dialogue multilatéral, il convient de les identifier. La France et l'UE ont une relation solide, la première étant membre fondatrice de la seconde, gouvernée par un président particulièrement européiste et imprégnée d'une tradition europhile, de Victor Hugo² à la « génération Erasmus »³. Toutefois, l'euroscpticisme s'y développe, comme dans la majorité des pays européens. L'UE est de plus en perçue comme introduisant la concurrence déloyale des entreprises de l'Est et privant les citoyens français de leur souveraineté à travers le principe de droit supranational. La relation entre la France et la Turquie est quant à elle caractérisée par une rivalité et une agressivité croissante, et ce dès deux côtés. La Turquie de R. T. Erdogan vise en effet à devenir une puissance régionale de premier plan, se posant ainsi en rivale de la France en Méditerranée. Les différends maritimes gréco-turques inquiètent la France, qui s'est montrée prête à agir dans la Méditerranée orientale. De même, en Libye, l'implication croissante de la Turquie aux côtés de F. Sarraj s'oppose au soutien – officieux mais bien connu – du Quai d'Orsay et de la DGSE au maréchal Haftar. Par ailleurs, Erdogan cherchant à devenir une figure de premier plan au sein de l'*Oumma*, les caricatures de *Charlie Hebdo*, jugées islamophobes dans le monde musulman, cristallisent les tensions franco-turques. Enfin, les relations entre l'UE et la Turquie sont marquées par une profonde amertume : les diasporas turques sont de moins en moins acceptées dans les pays de l'UE, où l'inclusivité semble reculer. Surtout, le refus de l'UE d'inclure la Turquie dans la construction européenne a été interprétée par cette dernière comme preuve de l'intolérance européenne. La Turquie est en effet un pont entre deux civilisations, si l'on en croit S. Huntington. Mais ce dernier ajoute que la caractéristique d'un pont est de lier deux blocs sans appartenir à aucun des deux. La Turquie souffre donc de sa position intersectionnelle, à la croisée de l'Occident et de l'Orient. Par ailleurs, comme l'explique l'historien Edhem Eldem, titulaire de la chaire d'histoire turco-ottomane du Collège de France, l'Empire Ottoman a développé au XIXe siècle un complexe d'infériorité vis-à-vis de la modernité occidentale, complexe dont aurait hérité la Turquie. Le refus européen d'inclure la Turquie dans l'UE a donc pu susciter chez les Turques le sentiment d'être exclus de la modernité libérale et occidentale, et donc être assignée par les Européens au rôle du pays oriental, arriéré, incapable de se moderniser par lui-même, rôle qui n'est que le produit de l'orientalisme étudié par E. W. Saïd. En outre, la politique identitaire du président Erdogan, qui célèbre l'impérialisme ottoman, ne peut que susciter de la crainte des peuples chrétiens des Balkans, pour qui la domination ottomane est un souvenir encore vif. Enfin, on peut constater que les tensions qui parasitent la relation du triptyque Turquie-France-UE ont des répercussions concrètes sur le multilatéralisme : la crise migratoire débutée en 2015 en est un exemple frappant, du « chantage au migrants » turque à l'impossibilité pour les Etats européens de s'entendre sur une politique migratoire cohérente dans le cadre de l'UE. Les points de désaccords, les sources de ressentiment et les tensions sont donc nombreuses, et ont un effet qui affaiblit significativement le multilatéralisme entre l'UE, la Turquie et la France.

II- Cloisonner le dialogue pour en exclure ces nombreuses sources de tensions.

Pour donner un nouveau souffle au multilatéralisme dans la relation triangulaire turco-franco-européenne, il convient, après avoir identifié les foyers de tensions, d'initier des dialogues qui excluent les sujets de désaccords, qui doivent se focaliser sur les points de convergence sans évoquer les points de divergence. Ces dialogues devront porter sur des sujets où tous les acteurs ont intérêt à progresser conjointement. Le développement de l'inclusivité en est un bon exemple : les pays Européens, et notamment la France, ont autant intérêt à favoriser l'inclusion dans leurs sociétés que la Turquie, car leurs sociétés sont de plus en plus

multiculturelles, multireligieuses et multivilisationnelles. Les sociétés européennes comportent d'importantes minorités musulmanes, dont les diasporas turques, tandis que la Turquie est confrontée au défi de l'inclusion de la minorité kurde dans sa société. Chacun des acteurs ayant tout à gagner du succès de la coopération, il est fort probable qu'un dialogue sur le sujet de l'inclusivité soit fructueux. Il en va de même pour les questions d'écologie : elles sont intrinsèquement transnationales et transcontinentales, car dans un monde interconnecté, l'effondrement environnemental dans une région du monde affecte toutes les économies et les sociétés du globe. Toutefois, pour que ces pistes de dialogue se révèlent fructueuses, il est indispensable de les séparer des sujets sources de tensions mentionnés plus haut. Il convient, pour cela, de s'inspirer de la relation américano-soviétique, puis russo-américaine. A la fin de la guerre froide puis à son issue, les tensions étaient nombreuses entre les Etats-Unis et l'URSS puis la Russie, tandis que le ressentiment des Russes envers les Américains ne pouvait que se développer, la défaite de l'URSS constituant une humiliation pour la Russie. Mais les deux Etats sont parvenus à bâtir une relation extrêmement solide et coopérative dans un domaine bien précis : la conquête spatiale. En effet, en cloisonnant le dialogue de coopération spatiale du reste des négociations, Russes et Américains sont parvenus à rendre fructueux, et à réaliser conjointement des projets d'envergure. Par la suite, ce rapprochement a dépassé le cadre de la coopération spatiale et l'ensemble de la relation russo-américaine s'est apaisée, même si de profondes tensions subsistent. Il convient donc, dans notre cas, de cloisonner le dialogue sur l'inclusivité et l'écologie du reste des sujets, afin de développer conjointement des projets ambitieux, puis de mettre à profit ce progrès multilatéral dans les autres dossiers, qui sont plus conflictuels.

III- Diffuser ces progrès du multilatéralisme dans toutes les sphères de nos sociétés.

Si la coopération franco-turco-européenne dans les domaines de l'environnement et de l'inclusion parvient à s'inspirer de l'exemple russo-américain, seule la moitié du chemin aura été parcourue. En effet, le multilatéralisme ne peut s'enraciner si seuls les diplomates ont appris à travailler de concert : il faut aussi et surtout développer un sentiment de confiance et de respect entre les peuples. L'héritage de la domination ottomane, de l'orientalisme, de l'impérialisme occidental et de l'islamisme rend la tâche particulièrement, mais pas impossible. Le cas franco-allemand est édifiant à ce sujet : deux peuples que tout a opposés, de Richelieu à Bismarck, de Clemenceau à Hitler, sont parvenus en quelques décennies à développer une profonde et sincère amitié. Le projet Erasmus, et l'inclusion de la Turquie dans celui-ci, sont des avancées significatives pour une meilleure entente entre les peuples français, turque et européens. Ils devraient toutefois être plus ambitieux : en développant le jumelage des deux côtés du Bosphore, en créant des bourses d'étude pour les étudiants turques dans les grandes universités européennes ou en multipliant les échanges scolaires. Surtout, le partage culturel devrait être plus large : la chaîne de télévision Arte effectue un travail admirable pour le rapprochement et la compréhension mutuelle des Français et des Allemands, mais cette œuvre devrait être élargie à l'ensemble de l'UE, avec la Turquie comme partenaire. Une telle chaîne de télévision paneuropéenne permettrait à chaque nation de faire entendre sa voix, son point de vue et ses idées, à travers de films ou des reportages. Ainsi, les Français, les Européens et les Turques se connaîtraient plus, se comprendrait mieux et coopéreraient davantage.

En conclusion, pour saisir la période post-Covid qui s'annonce comme une opportunité pour renforcer la coopération entre la France, l'Europe et la Turquie, il convient d'identifier les sources de tensions pour les exclure des dialogues qui ont des chances de se révéler fructueux, notamment ceux portant sur l'inclusivité et l'environnement. Mais à la suite de ce cloisonnement, il faudra surtout faire l'effort d'enraciner ces acquis dans les sociétés, afin de les perpétuer.

Bibliographie :

1. VIARD, Jean. *La page blanche*. Paris : L'Aube. 2020. 253p.
 2. HUGO, Victor. *Discours au Congrès de la Paix de Paris*. 1849
 3. BALLATORE, Magali. *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens, mythes et réalité*. PUF, 2010.
- . MONTLUC, Bertrand (De). « Les enjeux de l'espace » in *Les Etudes du CERI*. n°44. Septembre 1998. Paris : Presses de Sciences Po. 35p.
- .sur les sociétés multiculturelles citer l'archipel français.
- . LEPRI, Charlotte, « Les relations russo-américaines : les questions stratégiques au cœur de toutes les tensions », *Revue internationale et stratégique*, 2007/4 (N°68), p. 153-163. DOI : 10.3917/ris.068.0153. URL: <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategie-2007-4-page-153.htm>
- . COURTEIX, Simone. La coopération américano-soviétique dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. In : *Annuaire français de droit international*, volume 18, 1972. pp. 731-751.
- DOI : <https://doi.org/10.3406/afdi.1972.1722>
- . FACON, Isabelle, « 3. Moscou-Washington, la coopération dans la conflictualité », dans : Isabelle Facon éd., *Moscou et le monde. L'ambition de la grandeur : une illusion ?* Paris : Autrement, « Mondes et Nations », 2008, p. 86-117. URL: <https://www.cairn.info/moscou-et-le-monde--9782746710740-page-86.htm>